

52 R. T. C. R. 2. 31 Jⁿ
J. R. 58

Le 20 Mars 1940.

Monsieur le Préfet,

Votre lettre du 14 Mars de
ce jour m'a fait un plaisir
immense.

Fidèle à ma promesse de
vous donner de mes nouvelles
je vous envoie d'une copie qui a
remplacé les autres jadis et
qui aujourd'hui est celle-ci.

Donc, c'est en avant, ligne
aujourd'hui, je serai demain
dans un avant-poste qui se
construit dans un lieu de passage
et patrouille allemande.

Le capitaine Pignat qui commande
la Compagnie a bien voulu
accéder à ma demande et il m'a
envoyé en remplacement d'un
homme qui s'en retire.

Il est bon, après sept mois d'attente
de faire enfin quelque chose.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le
Préfet, l'hommage de mes sentiments
respectueux et affectueux. (Monsieur le Préfet)

~~Solod M. Nouvau~~
M. Armes

F.M.



Monsieur le Préfet
de l'Ordre des Avocats

Palais de Justice

Paris